



Mairie de Roisey
228, route du Pilat - 42520 ROISEY
Tél. 04 74 87 48 93 - Fax 04 74 87 49 30
mairie.roisey@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 octobre 2015 à 19 heures

L'an deux mille quinze, le vingt et un octobre 2015 à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14 Date de convocation : 14 octobre 2015

Présents : Josette VERNEY - Robert VIANNET - Philippe ARIES - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAINTE - Maurice Girodet - Isabelle DURAND - Didier BRUNEL - Richard VALLOT - Catherine BRUNETON - Christian PEILLON - Nathalie MARILLIER - Fabienne GACHE

Pouvoir(s) : Marie Claude FOREST à Marie-Agnès ACHAINTE

Absent : Isabelle CARRET

Secrétaire de séance : Didier BRUNEL

● **Approbation du compte rendu 02-09-2015 :**

Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

● **Personnel :**

Le CM autorise le maire à saisir le comité technique intercommunal et à modifier le tableau des effectifs pour permettre l'avancement de carrière de Madame Anne Marie Verney.

● **Dénonciation à titre conservatoire du contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel :**

Mme le maire expose que la collectivité a l'obligation de prendre en charge les arrêts maladie de ses agents. Pour couvrir ces frais, la commune a souscrit un contrat d'assurance avec la SMACL. La collectivité a demandé au Centre de Gestion la recherche la plus adaptée par la mise en concurrence des assureurs. A l'issue de cette mise en concurrence, le CDG a retenu Le CNP. Un contrat a été conclu pour 4 ans et débutera en janvier 2016. Il convient donc de dénoncer notre contrat actuel à

titre conservatoire, de demander un devis pour les 4 années suivantes afin de pouvoir, si c'est plus intéressant, adhérer au groupe statutaire. Le CM approuve cette démarche à l'unanimité.

- **Avis sur le schéma de mutualisation intercommunal :**

Les intercommunalités ont eu l'obligation de réaliser une étude afin d'établir un schéma de coopération intercommunal qui devra être déposé en préfecture avant fin décembre 2015. La CCPR a fait réaliser cette étude par un cabinet privé. Le conseil communautaire a approuvé ce schéma qui revient devant les communes **pour avis**. Le conseil municipal de Roisey souhaite mettre l'accent sur la mise en place rapide des groupements de commandes, mutualisation de matériel ainsi que sur la mutualisation des services supports notamment dans les domaines ressources humaines, parcours de subventionnement.

- **SIEL : extension de réseau.**

Mme le maire rappelle que les extensions de réseau électrique pour une distance supérieure à 30m sont à la charge de la collectivité. Une extension de réseau pour l'alimentation de deux futures habitations doit être réalisée par le SIEL la commune remboursera sous forme de fonds de concours-

Le Briat : propriété Vallot pour 2650 Euros.

Le Bourbouray : propriété Chabert pour 3885 Euros. L'assemblée autorise le maire à signer les documents.

- **Service d'Assistance à la Gestion énergétique :**

- ◇ **Renouvellement d'adhésion à ce service pour 6 ans pour un montant annuel de 585 euros** : ce service apporte une aide à la gestion des consommations des bâtiments publics et une aide à la mise en œuvre de solutions techniques. Approbation du CM.

- ◇ **Demande de subvention au titre du programme de voirie 2016 trois projets ont été chiffrés :**

- Chemin des Jarries 5500 euros,
- Chemin de la Rivory 5460 euros,
- Chemin de la Combe 4300 euros,
- **Montant total : 15260 euros**

Le conseil municipal approuve ce programme et autorise le maire à demander la subvention correspondante auprès du conseil départemental.

- **ASSAINISSEMENT : Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre Naldéo** : les travaux du bourg ne sont pas réceptionnés ; un nouveau marché devra être signé pour la tranche de travaux sur le secteur du Briat, la décision est reportée à un prochain conseil municipal.

• Décisions modificatives Budgétaires : budget d'assainissement ré imputations suite à inventaire

DESIGNATION	DIMINUTION SUR CREDIT OUVERT	AUGMENTATION SUR CREDIT OUVERT
D212 agencement de terrains		72 004.89
D2158 Autres		12896.70
D2312 terrains		493 789.62
D2315 Install mat et outil technique		4 273.44
TOTAL D 041 Operations patrimoniales		582 964.65
R203 Frais d'étude		4 273.44
R2158		72 004.89
R2312		493 789.62
R2315		12896.70
TOTAL R041 Opérations patrimoniales		582 964.65

DESIGNATION	DIMINUTION SUR CREDIT OUVERT	AUGMENTATION SUR CREDIT OUVERT
Frais études		34044.09
Agencement terrains		493789.62
D2315 install mat outill		1072.5
TOTAL D 041 Operations patrimoniales		528906.21
R 2815 instal mat et outil	6700	
R28158 autres		6700
Total 040 op d'ordre	6700	6700
R2313 constructions		6449.24
R2315 instal et mat tec		522456.97
TOTAL D 041 Operations patrimoniales		528906.21

- **Modifications des horaires d'ouverture de la mairie :**

A la suite de la diminution du personnel de secrétariat, il faut revoir les heures d'accueil au public.

Les nouveaux horaires d'ouverture adoptés par le conseil municipal seront donc les suivants :

Ouverture : lundi, mercredi et jeudi : de 13H30 à 16H.

Mardi : de 9H à 11H30.

La mairie sera donc **fermée le Vendredi**.

En dehors de ces horaires, il est toujours possible d'obtenir un rendez-vous auprès du maire ou d'un adjoint.

- **Compte rendu des commissions :**

◇ **Voirie** : Le point à temps annuel a été réalisé, le mur de Pinois se termine ; Mme le Maire demande à la commission de se pencher sur les problèmes d'inondation récurrents chez certains riverains en cas de fortes précipitations. Des travaux de peinture destinés à rendre plus discrète la barrière de sécurité au-dessus de la salle des fêtes sont à l'étude.

Nous sommes en attente de devis pour du curage de fossés et traversée de voirie.

Pour information, le conseil départemental envisage de réparer le pont à l'entrée du village : le parapet sera surélevé, le pont rénové sera destiné à recevoir une passerelle piétonne, les pavés seront enlevés ; ces travaux devraient être réalisés fin 2016.

◇ **Forêt** :

La commission travaille sur un projet de stationnement pour faciliter l'accès à l'arboretum.

- **Dentillon** :

Après en avoir débattu, et bien que trouvant l'ouvrage particulièrement bien conçu, le conseil municipal, considérant que ce lieu n'a pas vocation à héberger, compte tenu du fait qu'il n'y a ni eau, ni sanitaires et qu'en période sèche il existe de réels risques d'incendie, décide de faire démonter la mezzanine qui a été installée dans la cabane de Dentillon sans autorisation préalable.

◇ **Eau** :

La CCPR réalise des travaux de renforcement et d'amélioration de réseau sur le secteur du Briat. Une borne à incendie a été rajoutée ; tous les branchements usagers vont être repris et les compteurs seront installés sur le domaine public.

◇ **Bâtiments :**

Les travaux de peinture du préau se terminent. Des devis de remise en conformité électrique ont été demandés pour l'accueil de la mairie. La commission s'interroge sur le devenir de l'espace qui sera libéré par la fermeture annoncée de la cinquième classe ; un contact sera pris avec l'autorité académique avant d'élaborer en concertation avec la directrice, un projet d'espace partagé -école- bibliothèque- mairie .

Les panneaux de baskets de l'Agorespace ont été remplacés .La commission travaille sur un projet d'amélioration de cet espace ludique (jeux pour petits, mini parcours de santé...) recherche de financement ...

Un panneau de signalisation clignotant solaire mobile sera installé devant l'école.

◇ **Ecole :**

Mme Achaintre remercie Nathalie Marillier pour l'avoir aidée à la lourde et fastidieuse tâche qu'est la répartition des enfants dans les groupes de TAP.

Questions diverses :

● **Centre de loisirs :**

La faible fréquentation du mercredi après-midi va probablement conduire à la fermeture du centre de loisirs « aux pays des enfants » sur ce créneau horaire. Un conseil d'administration de la SPL devra se prononcer sur un seuil de fermeture ; il n'est pas envisageable de continuer à faire garder un seul enfant par un animateur. Il faudra apporter une solution à (aux) la famille qui continue à utiliser le service au moins jusqu'à la fin de la présente année scolaire. Nous étudions la possibilité de faire emmener les enfants au centre de loisirs de Pélussin (conventionnement, devis taxi....)

● **Bilan Sage 2014 :**

Il fait ressortir une consommation énergétique anormale sur la salle des fêtes : des mesures seront effectuées courant novembre pour rechercher l'origine du problème et trouver des solutions.

● **Bilan Mage :**

Le bilan fait ressortir une accumulation de boues dans la lagune de la Tronchia. Nous sommes en attente du rapport d'étude IRH sur ce même secteur. Il conviendra ensuite d'envisager un curage après avoir mis en place un plan d'épandage et d'engager une réflexion sur l'amélioration de cet équipement.

● **Protection Foudre :**

Il conviendrait de remettre en conformité l'installation qui, bien qu'en bon état de fonctionnement, ne correspond plus aux exigences des normes actuelles. Le conseil municipal décide d'inscrire ces travaux au budget 2016.

● **Sécurité traversée du bourg :**

Pour rappel, une étude **d'aménagement global de bourg** est en cours. La sécurité fait partie des réflexions engagées dans cette étude.

- **Date de la vogue** : elle est fixée au week-end du 8 Mai 2016.
- **Festival du cinéma solidaire** : ouverture le 31 octobre 2015 à Bourg-Argental.
- **France Alzheimer** : 29 octobre 20h à Pélussin, projection du film Floride suivi d'un débat.
- **Agriculture et territoire** : ferme Dating 6 novembre à St Priest-en-Jarez.

Fin du Conseil Municipal à 22 H 15.

Prochain Conseil Municipal le 2 décembre 2015 à 19 h 00